

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 259

**Artikel:** Tous les moyens sont bons pour museler les mass media  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026353>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Origine	Films	%	Versions <sup>1</sup>	Copies
USA	154	34,1	282	429
France	73	16,1	98	194
RFA	66	14,6	84	129
Italie	91	20,1	143	179
Grande-Bretagne	35	7,7	63	88
Belgique	1	0,2	1	5
Brésil	1	0,2	1	1
Canada	1	0,2	1	1
Chine	1	0,2	1	1
Danemark	3	0,7	4	5
Grèce	3	0,7	3	3
Hollande	1	0,2	1	1
Irlande	1	0,2	2	2
Israël	1	0,2	1	1
Japon	8	1,8	8	9
Luxembourg	1	0,2	1	1
Roumanie	2	0,4	2	2
URSS	1	0,2	1	2
Suède	5	1,1	7	11
Espagne	3	0,7	3	3
Tchécoslovaquie	1	0,2	1	1
Total	453	100	708	1 068

Pour comprendre ces chiffres, il faut savoir que le nombre des films, copies et versions, importés est établi de la façon suivante:

— On entend par « film », le sujet du film; il n'est englobé qu'une fois dans la statistique, au moment de l'entrée en Suisse de la première copie, quelle qu'en soit la version.

— L'importation de toute copie de film, que celui-ci ait été ou non importé précédemment dans l'une ou l'autre version, compte dans la statistique comme nouvelle copie.

— Chaque version du film compte pour une unité; on entend par « version » la forme sous laquelle le sujet du film est présenté. Un film américain peut, par exemple, être entre autres présenté dans les versions suivantes: en version originale anglaise, en version originale avec sous-

<sup>1</sup> Versions adaptées à partir de l'original, en français, allemand ou italien.

titres allemands (ou français, ou italiens, ou les trois ensemble), en version doublée allemand (ou français, ou italien).

L'importation de toute nouvelle version d'un film introduit en Suisse précédemment dans une autre version compte comme une nouvelle unité.

Ces chiffres ne reflètent pas exactement la programmation des cinémas en Suisse, en 1972, puisqu'ils dénombrent seulement les nouveaux films importés dans notre pays et qu'ils ne rendent ainsi pas compte des « reprises » d'anciennes œuvres. On notera que la mainmise du cinéma américaine sur les réseaux de distribution dans notre pays apparaît encore plus nettement lorsque l'on considère le nombre des copies de l'œuvre originale :

près de trois copies en moyenne, pour les films made in USA, soit une distribution très large jusque dans les plus petites salles et les plus petites villes.

L'origine des films n'est du reste pas le seul facteur de discrimination sur nos écrans; les distributeurs et exploitants sont désormais prisonniers du 35 mm, et les spectateurs avec eux : n'ont été importés en Suisse que 21 films (Etats-Unis 10, France 5, RFA 1, Italie 2, Grande-Bretagne 2, Pologne 1) tournés en 16 mm. Or l'on sait que la majeure partie des cinéastes suisses travaillent sur de la pellicule 16 mm... ils sont donc pratiquement interdits de grand écran et voués au petit écran.

## Tous les moyens sont bons pour museler les mass media

Les hommes politiques ont décidément l'œil sur la radio et la télévision. Après diverses manifestations de méfiance, voici que tous les partis bourgeois représentés au Parlement fédéral cautionnent une « Association suisse de télévision et de radio » dont la création vient d'être annoncée à Berne.

La manœuvre paraît claire: prenant à contrepied le rapport Hayeck qui soulevait notamment la question de la représentation du public au sein des organes de la SSR, l'establishment politique, sous le prétexte de contrôler démocratiquement le fonctionnement de la radio et de la télévision, jette les bases d'une véritable mainmise sur les moyens de communication de masse.

Et cela, évidemment, au nom du plus grand nombre (les socialistes restent comme de juste exclus de l'opération), du fédéralisme (dans le

cadre des problèmes de personnel de la SSR, l'association veillera à ce que les candidats provenant de toutes les régions de la Suisse aient des chances égales d'accéder aux postes vacants), de la sacro-sainte objectivité (l'association luttera contre les tentatives d'endoctriner le public et contre le choix arbitraire des sujets d'informations) et des valeurs essentielles (l'association exigera une attitude positive à l'égard d'une politique de défense militaire moderne et efficace)...

Non contents de monopoliser les postes de contrôle et de décision dans les structures actuelles de la SSR, les partis centre-droite dressent maintenant un nouvel écran entre les téléspectateurs et leur télévision, entre les auditeurs et leur radio, grâce à une association-fantôme dont la représentativité est pour le moins sujette à caution. L'Alliance des indépendants, elle-même, à qui l'on suggérait de venir grossir les rangs des membres de l'association, s'est récusée devant l'évidence de la mascarade, publiant dans un communiqué son refus de « l'ingérence politique » dans les programmes de la SSR: c'est tout dire.